Cinquante quatrième année. - N° 19 A Lundi 27 et mardi 28 janvier 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 3140

95 – VAL-D'OISE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

Ventes et cessions

509 181 053 RCS Pontoise.
CYCLAUTO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 652123.10 EUR.
Adresse : 6, Avenue Gros du Chêne, Pa des Bellevues, 95610 Eragny-sur-Oise.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ALTERMOVE Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de : 1 225 000,00 EUR Siège social 10 rue Marie Curie 59910 Bondues N° RCS 518 565 940 RCS Lille Métropole, est société absorbante CYCLAUTO Société par actions simplifiée Au capital de : 652 123,10 EUR Siège social PA DES BELLEVUES 6 Avenue GROS DU CHENE 95610 ERAGNY SUR OISE N° RCS 509 181 053 RCS Pontoise, est société absorbée LA BICYCLETTE ELECTRIQUE Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de : 32 000,00 EUR Siège social 51 rue Claude Bernard 75005 Paris 5e Arrondissement N° RCS 509 709 176 RCS Paris, est société absorbée Rapport d'échange des droits sociaux : La société CYCLAUTO ferait apport à la société ALTERMOVE de l'ensemble de ses actifs évalués à 1609097,18 euros contre la prise en charge du passif évalué à 2795718,17 euros, soit un apport net de -1186620,99 euros. La société LA BICYCLETTE ELECTRIQUE ferait apport à la société ALTERMOVE de l'ensemble de ses actifs évalués à 326618,73 euros contre la prise en charge du passif évalué à 93526,63 euros, soit un apport net de 233092,10 euros. La société ALTERMOVE étant associée unique de la société CYCLAUTO il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. Le mali de fusion ressortirait à - 1186620,99 euros. La société ALTERMOVE étant associée unique de la société LA BICYCLETTE ELECTRIQUE il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. Le mali de fusion ressortirait à 117307,90 euros. La fusion ci-dessus a été convenue sous les conditions de son approbation par les associés de la société ALTERMOVE, le 30 juin 2020 au plus tard. Il a été, d'autre part, stipulé que la fusion produirait ses effets au 1er octobre 2019. Les créanciers dont la créance est antérieure au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus par les articles L236-14 et R 236-8 du Code de Commerce. Date du projet : 22/01/2020 Date et lieu de dépôt : lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Lille Métropole au nom de la société ALTERMOVE le 24/01/2020 lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Pontoise au nom de la société CYCLAUTO le 24/01/2020 lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Paris au nom de la société LA BICYCLETTE ELECTRIQUE le 23/01/2020.